

**L'Agence fédérale de
développement économique pour
le Sud de l'Ontario**

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

Nancy Gardiner
Présidente

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la
Ministre responsable de l'Agence fédérale de développement
économique pour le Sud de l'Ontario, 2023

Numéro de catalogue: lu94-1F-PDF

ISSN 2368-349X

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022

Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans le fonctionnement, le personnel et les programmes

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Le présent rapport devrait être lu parallèlement au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses de 2022-2023. Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

Le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) est de « renforcer la capacité d'innovation, de développement économique et de croissance du Sud de l'Ontario et à soutenir un Sud de l'Ontario dynamique, inclusif et compétitif à l'échelle mondiale ».

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario se trouvent dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et [le Plan ministériel 2022-2023 de FedDev Ontario](#).

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2022-2023. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par le biais de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprend les autorisations de l'Agence liées aux dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien;
- le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprend toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés et les paiements et l'allocation pour automobile des ministres.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel (CA)

La présente section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022.

2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations disponibles et des dépenses prévues a augmenté à 700,6 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022-2023, comparativement à 362,8 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, comme l'illustre le tableau « Déclaration des autorisations ».

FedDev Ontario a reçu un financement de 700,6 millions de dollars par l'intermédiaire du [Budget principal des dépenses 2022-2023](#), et aucun montant additionnel du [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#).

L'augmentation nette de 337,8 millions de dollars par rapport au dernier exercice est liée aux éléments suivants :

- une augmentation de 6,6 millions de dollars pour le crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- une augmentation de 330,7 millions de dollars du crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- une augmentation de 0,5 million de dollars des dépenses législatives.

Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

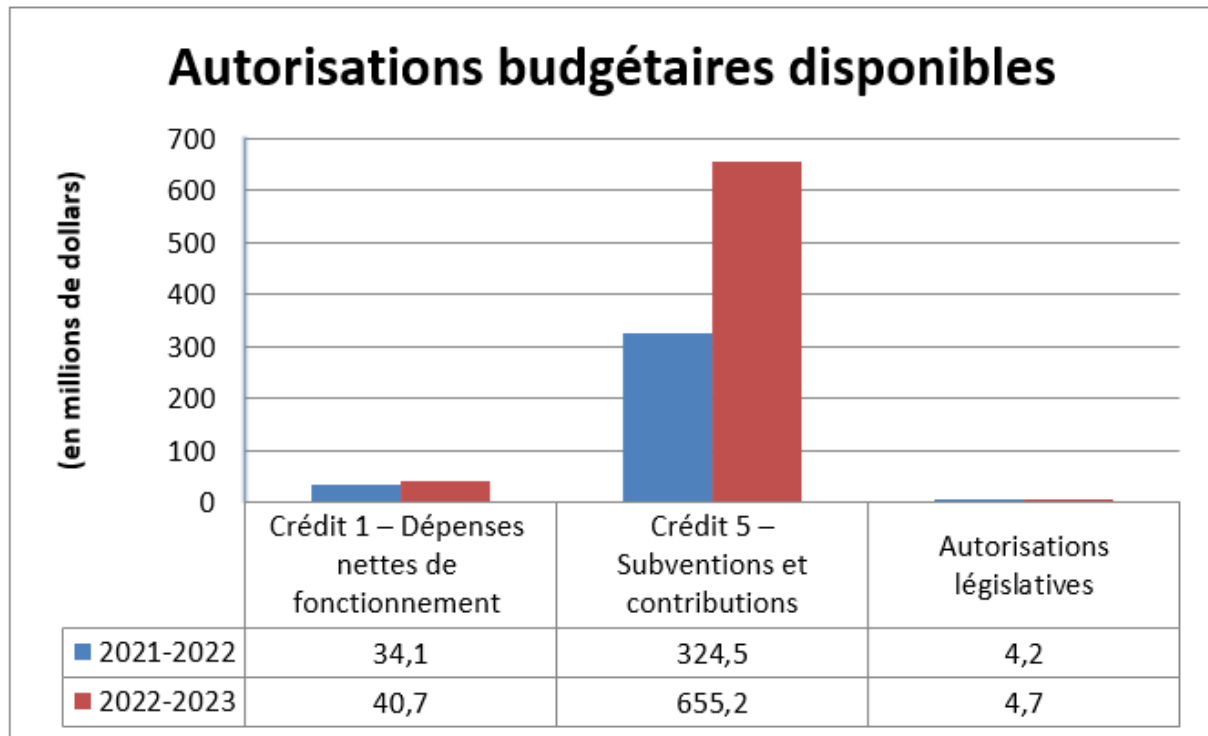
Le total des autorisations actuellement disponibles pour les dépenses de fonctionnement au titre du crédit 1 pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2023 s'élève à 40,7 millions de dollars, comparativement à 34,1 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, ce qui correspond à une augmentation nette de 6,5 millions de dollars. L'augmentation nette est attribuable au financement de fonctionnement supplémentaire fourni pour appuyer l'exécution d'une série d'initiatives pluriannuelles annoncées dans le budget de 2021.

Crédit 5 – Subventions et contributions

Les autorisations pour les subventions et contributions totales du crédit 5 disponibles pour l'exercice 2022-2023 s'élèvent à 655,2 millions de dollars, comparativement à 324,5 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation nette de 330,8 millions de dollars. Cette augmentation est liée au financement reçu du budget de 2021 pour soutenir la relance économique du Sud de l'Ontario.

Autorisations législatives

Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 s'élève à 4,7 millions de dollars, comparativement à 4,2 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022, soit une augmentation nette de 0,5 million de dollars. Cette augmentation des autorisations s'explique par le régime d'avantages sociaux législatif des employés, lié à l'augmentation des autorisations de fonctionnement (personnel) accordées pour l'exécution des programmes du budget de 2021.



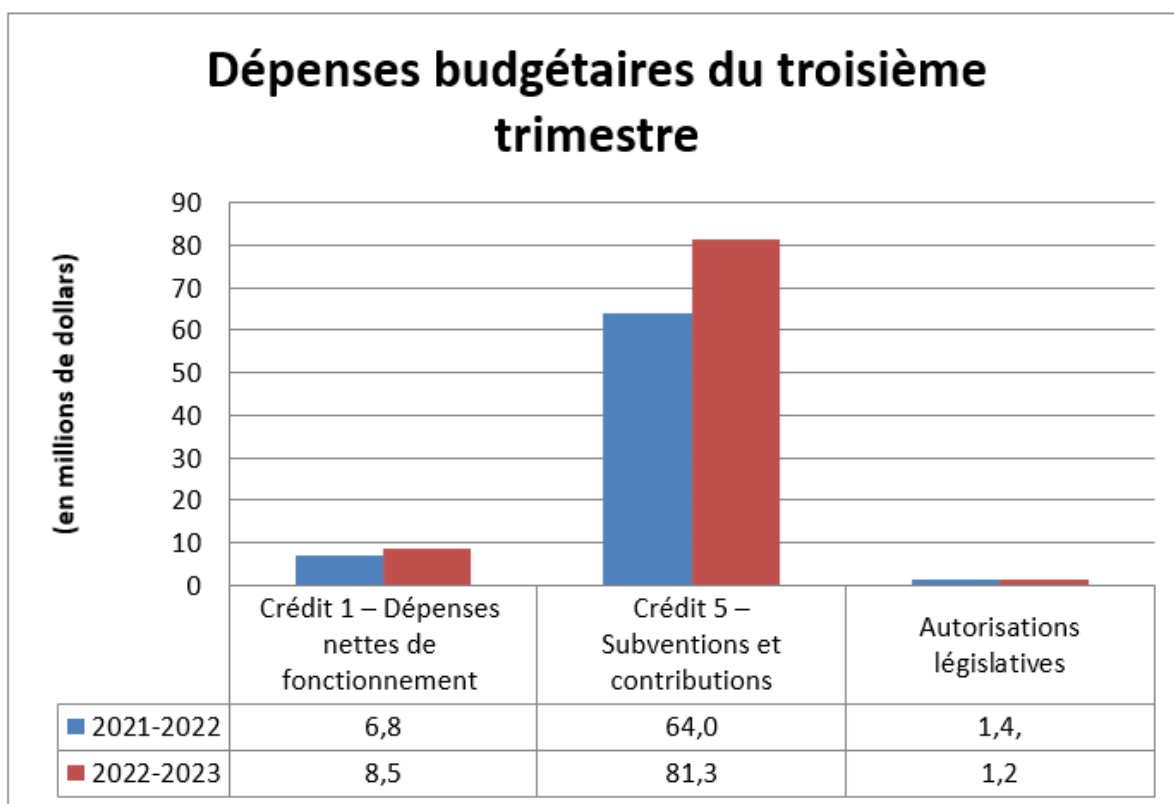
	Exercice financier (en millions de dollars)	
	2022-2023	2021-2022
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	40,7	34,1
Crédit 5 - Subventions et contributions	655,2	324,5
Autorisations législatives	4,7	4,2
Total	700,6	362,8

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

2.2 Analyse des dépenses

Au 30 juin 2022, les dépenses cumulées s'élevaient à 90,9 millions de dollars, soit une augmentation de 18,7 millions de dollars, comparativement à 72,2 millions de dollars au

30 juin 2021. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable aux paiements de transfert liés aux initiatives du budget de 2021.



	Exercice financier (en millions de dollars)	
	2022–2023	2021–2022
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	8,5	6,8
Crédit 5 – Subventions et contributions	81,3	64,0
Autorisations législatives	1,2	1,4
Total	90,9	72,2

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Au premier trimestre, les dépenses relatives au personnel ont augmenté de 1,3 million de dollars (ou 17 pour cent) par rapport à la même période au cours de l'exercice financier précédent. L'augmentation des dépenses relatives au personnel correspond à l'augmentation des autorisations de fonctionnement fournies à l'appui des programmes pluriannuels de relance économique du budget de 2021.

Les dépenses au titre des autres articles courants de fonctionnement n'ont pas connu de fluctuations importantes.

Crédit 5 – Subventions et contributions

Les dépenses en paiements de transfert par l'intermédiaire des autorisations votées se sont élevées à 81,3 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2022-2023, comparativement à 64 millions de dollars au cours du même trimestre de 2021-2022. L'augmentation des dépenses trimestrielles est attribuée aux initiatives du budget de 2021.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, consulter le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant, en annexe.)

3. Risques et incertitudes

En 2022-2023, FedDev Ontario a les plus hauts niveaux d'autorisations de son histoire, avec de nouveaux programmes et de nouvelles autorisations pour appuyer les priorités du gouvernement de reconstruire les économies régionales pendant la relance suite à la pandémie. La capacité de dépenser les autorisations cette année sera influencée par la capacité des bénéficiaires de lancer des projets et de faire des investissements, et par l'incertitude entourant la trajectoire de la pandémie dans les prochains mois.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Lancée à l'été 2021, la série de nouveaux programmes du budget de 2021 est mis en œuvre par les agences de développement régional du Canada pour soutenir la relance économique après la pandémie. Ces programmes ont d'importantes autorisations financières pour les investissements sous forme de subventions et de contributions versés dans le Sud de l'Ontario par le biais du Fonds pour l'emploi et la croissance, du Fonds d'aide au tourisme, du Fonds canadien de revitalisation des communautés, de l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale et du financement ciblé pour les grands festivals et événements.

Approbation par les hauts fonctionnaires

Nancy Gardiner
Présidente
Ottawa, Canada

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

Déclaration des autorisations (non vérifiée)¹

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ²	Utilisé au cours de trimestre terminé le 30 juin 2022	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ²	Utilisé au cours de trimestre terminé le 30 juin 2021	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement nettes	40 682	8 464	8 464	34 149	6 808	6 808
Crédit 5 – Subventions et contributions	655 183	81 287	81 287	324 458	63 968	63 968
Autorisations budgétaires législatives	4 720	1 180	1 180	4 236	1 446	1 446
Total des autorisations	700 585	90 931	90 931	362 843	72 222	72 222

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)¹

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2021	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel ²	36 183	9 005	9 005	31 397	7 665	7 665
Transports et communications	639	29	29	469	3	3
Information	774	35	35	587	20	20
Services professionnels et spéciaux	6 616	526	526	5 050	525	525
Locations	309	22	22	210	15	15
Services de réparation et d'entretien	48	-	-	37		-
Services public, fournitures et approvisionnements	138	15	15	105		-
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	-	-	-	-		-
Acquisition de matériel et d'outillage	678	12	12	519	5	5
Paiements de transfert	655 183	81 287	81 287	324 458	63 968	63 968
Autres subventions et paiements	16	-	-	11	21	21
Dépenses budgétaires totales	700 585	90 931	90 931	362 843	72 222	72 222

¹ Le chiffres on été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés (RASE).